



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES REPRISES D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017



L'essentiel

Au 1^{er} trimestre 2017, les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi sont en hausse de près de 2% par rapport à la même période de 2016.

Sur un an, entre avril 2016 et mars 2017, près de 355 000 reprises d'emploi ont été enregistrées en Hauts-de-France. Ce chiffre est en hausse de 4,5% par rapport à la même période l'année précédente, soit plus de 15 000 retours à l'emploi supplémentaires.

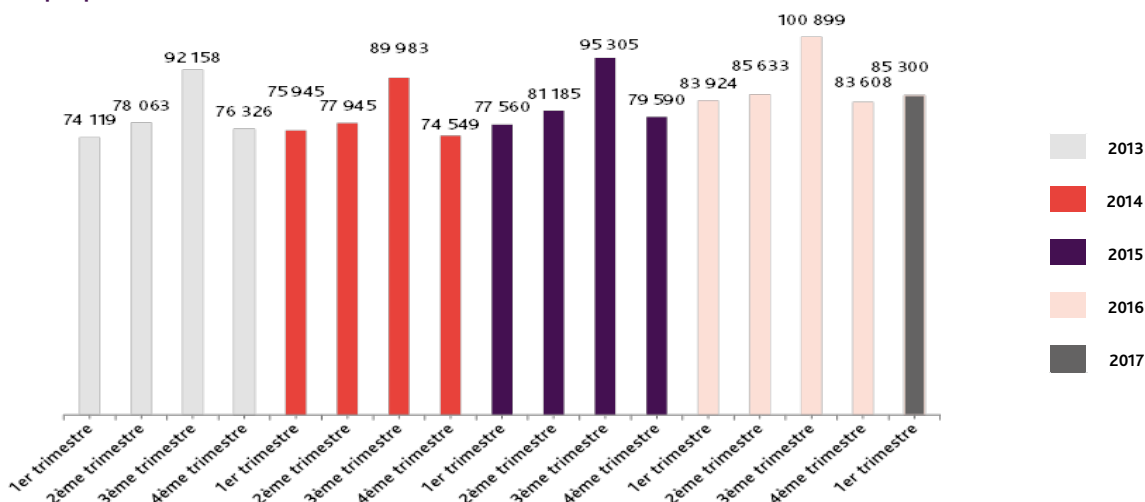
Au cours du premier trimestre 2017, 85 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus, chiffre en hausse de près de 2% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2016.

Parmi les reprises d'emploi enregistrées au 1^{er} trimestre 2017, 19 331 concernent les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Ils affichent le meilleur taux de retour à l'emploi avec plus de 8%.

31 289 demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus ont connu un retour à l'emploi d'un mois ou plus au cours du 1^{er} trimestre 2017.

Depuis la création de cet indicateur, la tendance globale est à la hausse. De légères fluctuations saisonnières interviennent, avec des maximums atteints au 3^{ème} trimestre et des minimums au 4^{ème} trimestre [cf. graphique 1].

Graphique 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Au 1^{er} trimestre 2017, un nombre de retours à l'emploi jamais atteint pour un début d'année, grâce à une hausse de près de 2% par rapport au 1^{er} trimestre 2016 ...

Au premier trimestre 2017, l'emploi salarié régional se stabilise (alors que la moyenne nationale est en évolution de 0,5%). Grâce à la dynamique observée les trois trimestres précédents, la région a créé 11 750 postes sur un an (+ 0,8 %). Dans ce contexte favorable, notre région se situe à la sixième position sur l'ensemble des régions en nombre total de retours à l'emploi, avec une hausse de 1,7% sur un an (+3,1% en moyenne nationale) [cf. carte 1].

Il s'agit du niveau le plus élevé enregistré pour un premier trimestre depuis la création de l'indicateur il y a 4 ans, puisque la barre des 85 000 retours à l'emploi n'avait jamais été dépassée pour un début d'année.

85 300 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise*, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus au cours du premier trimestre 2017.

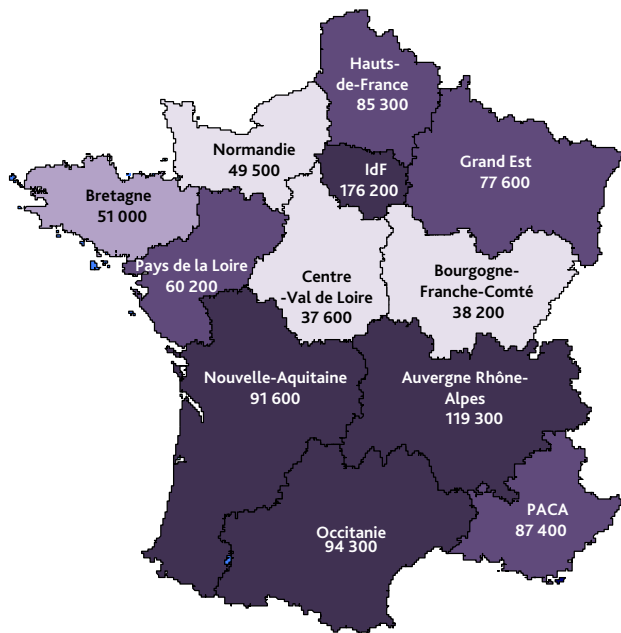
... et un taux de retour à l'emploi en augmentation

Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, il faut comparer le nombre de retours à l'emploi d'au moins un mois par rapport au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise).

Avec un taux de chômage élevé (11,7%), en net recul (-0,6 pt sur un an), notre région témoigne d'une progression annuelle du volume de reprises d'emploi (+1 400 sur un an).

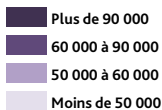
Dans ce contexte, avec une hausse annuelle de 0,2 point (identique à la tendance nationale), notre région affiche un taux de retour à l'emploi de 6,3%, (moyenne nationale : 7,3%) [cf. carte 2].

Carte 1 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017

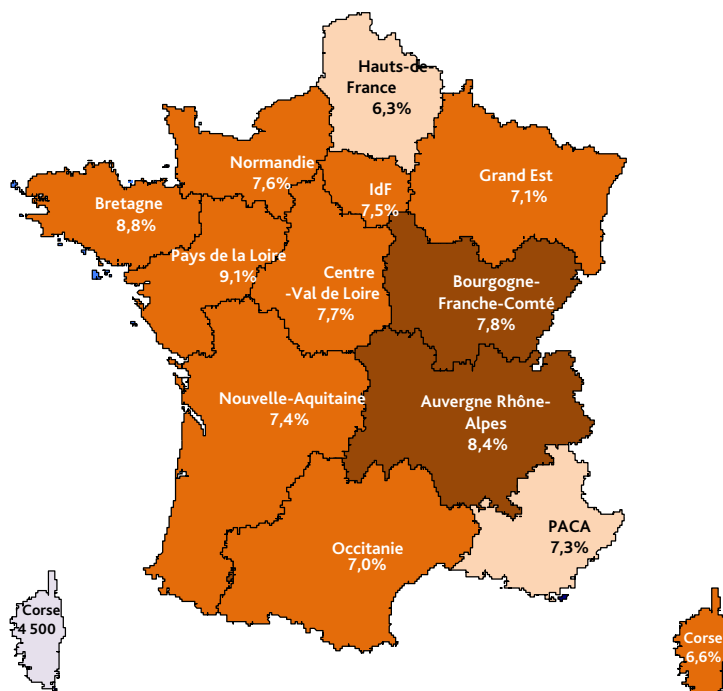


Nombre de retours à l'emploi au 1^{er} trimestre 2017

France: 1 000 500

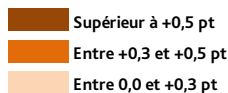


Carte 2 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE



Variation annuelle du taux de retour à l'emploi

France: +0,2 pt



*= demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B - cf. annexe 1

Les jeunes affichent un taux de retour à l'emploi important (8,4%)

Les jeunes, avec 23% de l'ensemble des retours à l'emploi, alors qu'ils ne représentent que 17% dans la demande d'emploi, affichent un taux de retour à l'emploi de 8,4%, le meilleur de toutes les catégories d'âge confondues. Au cours du 1^{er} trimestre 2017, ils sont 19 331 à avoir retrouvés un emploi d'au moins un mois.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 12 mois d'inscription en continu), enregistrent une progression annuelle de 0,2 pt du taux de reprise d'emploi. Cette population représente 31 289 retours à l'emploi d'un mois ou plus, pour le 1^{er} trimestre 2017.

Par ailleurs, les personnes non-diplômées (1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale), avec 11 195 retours à l'emploi, affichent la plus forte progression annuelle tous niveaux de formation confondus (7,3%).

Enfin, les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi⁽¹⁾ enregistrent une importante hausse annuelle du nombre des reprises d'emploi 3,5%.

Tableau 1 REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

Données au 1T2017	Volume trimestriel	Variation annuelle de la reprise d'emploi	Taux moyen* trimestriel de la reprise d'emploi	Variation annuelle du taux moyen* trimestriel
Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB	85 300	+1,7%	6,3%	+0,2 pt
<i>Par sexe</i>				
homme	47 097	+1,0%	6,6%	+0,2 pt
femme	38 203	+2,5%	5,9%	+0,2 pt
<i>Par tranche d'âge</i>				
Moins de 25 ans	19 331	-4,4%	8,4%	+0,3 pt
Entre 25 et 49 ans	55 378	+2,2%	6,8%	+0,2 pt
50 ans ou plus	10 591	+11,3%	3,3%	+0,3 pt
<i>Par niveau de formation</i>				
Diplôme de niveau sup. à Bac+2	9 681	+1,4%	9,2%	+0,3 pt
Diplôme de niveau Bac + 2 ans	10 318	-1,6%	9,0%	0,0 pt
Classe de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le Bac)	21 506	-0,4%	7,6%	+0,1 pt
CAP ou BEP ou 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale	32 327	+2,1%	5,7%	+0,2 pt
1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale	11 195	+7,3%	3,8%	+0,3 pt
<i>Par tranche d'ancienneté d'inscription en continu</i>				
12 mois d'inscription ou plus	31 289	-3,6%	5,2%	+0,2 pt
Moins de 12 mois d'inscription	54 011	+5,0%	7,1%	+0,1 pt
<i>Selon l'obligation emploi⁽¹⁾ (Demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)</i>				
DEBOE	3 633	+3,5%	2,7%	+0,2 pt

*correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

Les seniors, avec 10 591 retours à l'emploi représentent 12% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 24%). A noter qu'ils affichent la plus forte hausse annuelle du nombre des reprises d'emploi ce trimestre avec 11,3% (soit 1 078 retours à l'emploi supplémentaires).

(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés

Clé de lecture pour le tableau 1 : en rouge, les valeurs inférieures à la moyenne régionale ; en violet, les valeurs supérieures à la moyenne régionale

Forte hausse des retours à l'emploi au 1^{er} trimestre 2017 dans les bassins de l'Audomarois, du Versant Nord-Est, du Santerre Oise Sud-Oise et de Saint Quentin

En comparaison du 1^{er} trimestre 2016/2017, les départements de l'Oise et du Nord affichent les plus fortes progressions de leur emploi salarié dans la région (respectivement +1,1% et +1,0%). Ce sont effectivement dans leurs bassins respectifs (Versant Nord-Est Roubaix Tourcoing, Santerre Oise Sud-Oise et Meru) que se trouvent des fortes augmentations annuelles du nombre des retours à l'emploi. A noter que les bassins de l'Audomarois, de Saint Quentin et Brie-Tardenois ont aussi une forte progression des reprises d'emploi sur un an (respectivement +8,2% , +7,0% et +5,9%).

A noter: Entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017, quatre bassins de la région enregistrent une baisse significative des reprises d'emploi : Boulonnais (-4,5%), Valenciennes (-4,8%), Soissons (-4,9%) et Calais (-8,1%) [cf. Carte 3].

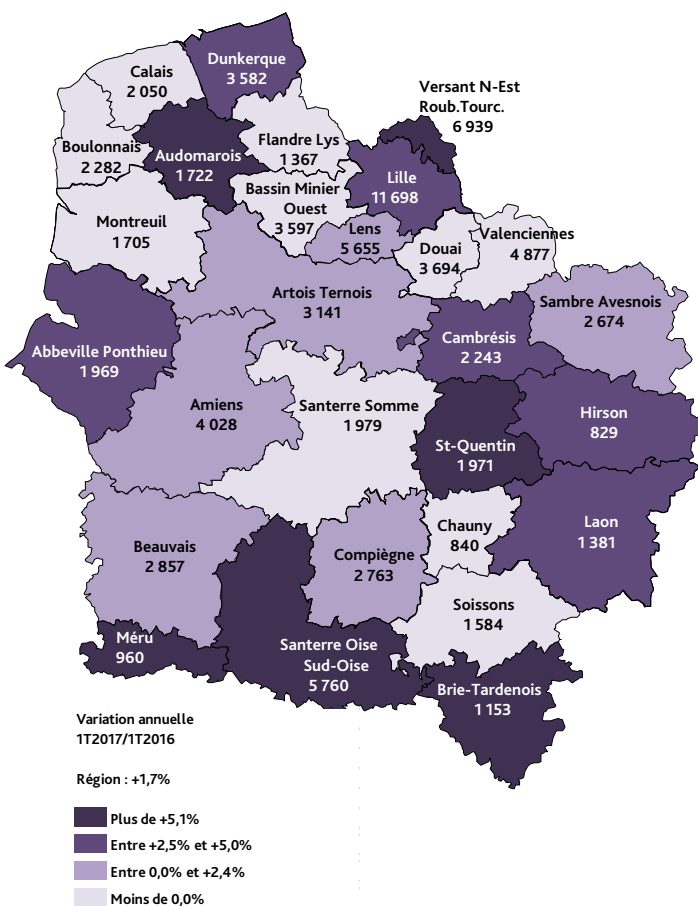
Le bassin de l'Audomarois affiche la plus forte hausse annuelle du taux de retour à l'emploi ce trimestre

Lorsque l'environnement économique est favorable pour un territoire, la reprise d'emploi est plus importante. Ainsi, les bassins de l'Oise (avec un taux de chômage départemental de 9,5% au 1^{er} trimestre 2017) affichent des taux de retours à l'emploi supérieurs à la moyenne régionale. Ce trimestre, c'est le Santerre Oise Sud-Oise qui enregistre le taux de retour à l'emploi le plus élevé avec 8,0%.

L'Audomarois affiche la plus forte hausse du taux de retour à l'emploi, 0,7 point, suivi d'Abbeville Ponthieu, du Santerre Oise Sud-Oise et du Meru (0,5 point chacun).

Seuls quatre bassins de la région voient leurs taux de retour à l'emploi baisser sur un an : Douai, Soissons, Valenciennes et Calais [cf. carte 4].

Carte 3 REPRISSES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017 PAR BASSIN D'EMPLOI



Carte 4 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017 PAR BASSIN D'EMPLOI

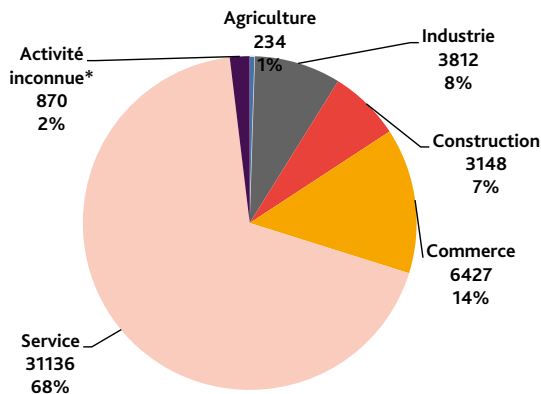


Le secteur des Services, important recruteur dans la région

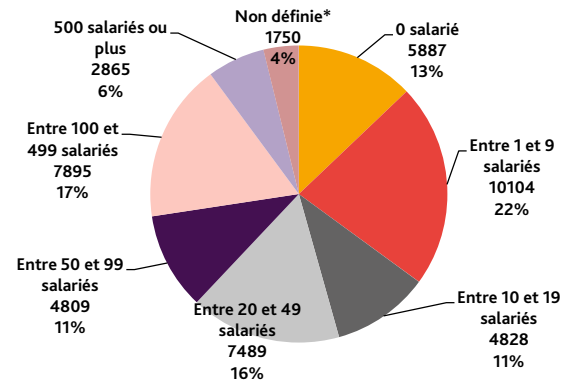
Au 1^{er} trimestre 2017, 85 300 reprises d'emploi sont enregistrées parmi les demandeurs d'emploi n'ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B). Nous pouvons établir un profil-type des établissements recruteurs pour un peu plus de la moitié des 85 300 reprises d'emploi (obtenues grâce aux Déclarations Préalables A l'Embauche),

Quasiment sept entreprises sur dix exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans la santé humaine et l'action sociale, dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, sécurité ...) et dans l'hébergement-restauration [cf. graphique 2].

Graphique 2 RÉPARTITION DES REPRISES D'EMPLOI PAR GRAND SECTEUR



Graphique 3 RÉPARTITION DES REPRISES D'EMPLOI PAR TAILLE D'ENTREPRISE



* = activité et taille des entreprises non encore répertoriées dans le fichier URSSAF

Les entreprises de 1 à 9 salariés concentrent la part la plus importante des Déclarations Préalables A l'Embauche avec 22% du total des recrutements [cf. graphique 3]. Suivent les entreprises ayant entre 100 et 499 salariés, avec 17% des recrutements par une déclaration préalable à l'emploi.

Tableau 2 REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATEGORIES A OU B SUR LES 10 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE AYANT DÉPOSÉ LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	6 427	14%
Activités de services administratifs et de soutien	5 837	13%
Santé humaine et action sociale	5 756	13%
Hébergement et restauration	4 737	10%
Industrie manufacturière	3 416	7%
Construction	3 148	7%
Transports et entreposage	2 613	6%
Administration publique	2 542	6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 496	5%
Enseignement	2 002	4%
...
Tous secteurs d'activité confondus	45 627	100%

Sources et méthodes

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoss ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
 - sont sortis des listes pour reprise d'emploi déclarée au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C due à une légère augmentation de la durée travaillées d'un mois à l'autre dans un même emploi).
 - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1
 - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.

L'ensemble de ces règles est appliqué de façon à éviter tout double compte (reprise d'emploi durable mesurée deux mois successifs pour une même reprise d'emploi). De plus, lorsque la reprise d'emploi est repérée par une sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée, ou une bascule en catégorie C ou E, elle n'est pas prise en compte lorsqu'elle est associée à une DPAE de moins d'un mois.

Cet indicateur permet ainsi d'approcher précisément le nombre de reprises d'emploi à partir de données administratives, disponibles rapidement et sur un champ exhaustif.

Directrice de la publication
Nadine CRINIER, Directrice Régionale Pôle emploi Hauts-de-France

Directrice de la rédaction
Virginie VETTIVEL

Réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluations

Pôle emploi Hauts-de-France
 28/30 rue Elisée Reclus
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Pole-emploi.org
Observatoire-poleemploi-hdf.fr

